

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du 16 novembre 2018

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 10

Etaient présents : TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - PAIN Jean-Yves — DENIS Geneviève – DELAUNAY Thierry – FAUCHEUX Ludivine - HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – SEVENO Hervé

Absents excusés : FAUVEL Auguste - ASSELIN Marie-Christine - DAGUISE Laurent – PINSARD Gisèle - BEAUDUCEL Cécile

Secrétaire de séance : Christelle HALLET

Ordre du jour :

- Contrat d'association avec l'école privée : Actualisation de la participation financière
- Rapport d'activités 2017 du SDE35
- Rapport d'activités 2017 du SMICTOM
- SDE 35 : Dissolution du groupement d'achat d'électricité et création d'un groupement d'achat d'énergie

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Lotissement
- Date du prochain conseil

I : Contrat d'association avec l'école privée : actualisation de la participation financière

Pour actualiser le contrat d'association de l'école, le coût moyen départemental proposé pour un élève de primaire est 375€ (372€ l'année passée) et pour un élève en maternelle est 1 177€ (1 180€ l'année passée).

A la rentrée, il y a 140 élèves inscrits :

- 56 élèves en maternelles dont 2 hors commune et 7 qui démarrent en janvier
- 84 inscrits en primaire dont 8 hors communes (Champeaux, Chantepie, Saint Jean sur Vilaine, Rennes, Saint Didier, Taillis)

Le conseil municipal accepte de participer financièrement pour tous les enfants de l'école même ceux hors commune.

Les montants sont donc de 65 912€ pour les maternelles et 31 500€ pour les primaires soit 97 412 € (99 624€ l'an passé pour 144 élèves).

II : SDE 35 : Dissolution du groupement d'achat d'électricité et création d'un groupement d'achat d'énergie

Le SDE a dissout le groupement d'achat d'électricité et créé un groupement d'achat d'énergie pour les communes qui le souhaitent.

Le conseil municipal valide l'adhésion à ce groupement pour tous les bâtiments publics.

III : Rapport d'activités 2017 du SDE35

Le rapport nous est présenté par Jean-Yves PAIN.

IV : Rapport d'activités 2017 du SMICTOM

Jean-Yves PAIN nous présente le rapport d'activité 2017 du SMICTOM.

Quelques chiffres pour information :

- 157 kg de déchets ménagers (bac gris) par habitant et par an
- 10.24% de déchets mal triés dans les sacs jaunes
- 494 450 passages en déchèterie
- 64.5€ HT de coût par habitant

V : Lotissement

Le début du lotissement est reporté en février 2019.

VII : Date du prochain conseil

Le prochain conseil aura lieu le vendredi 21 décembre à 20h30